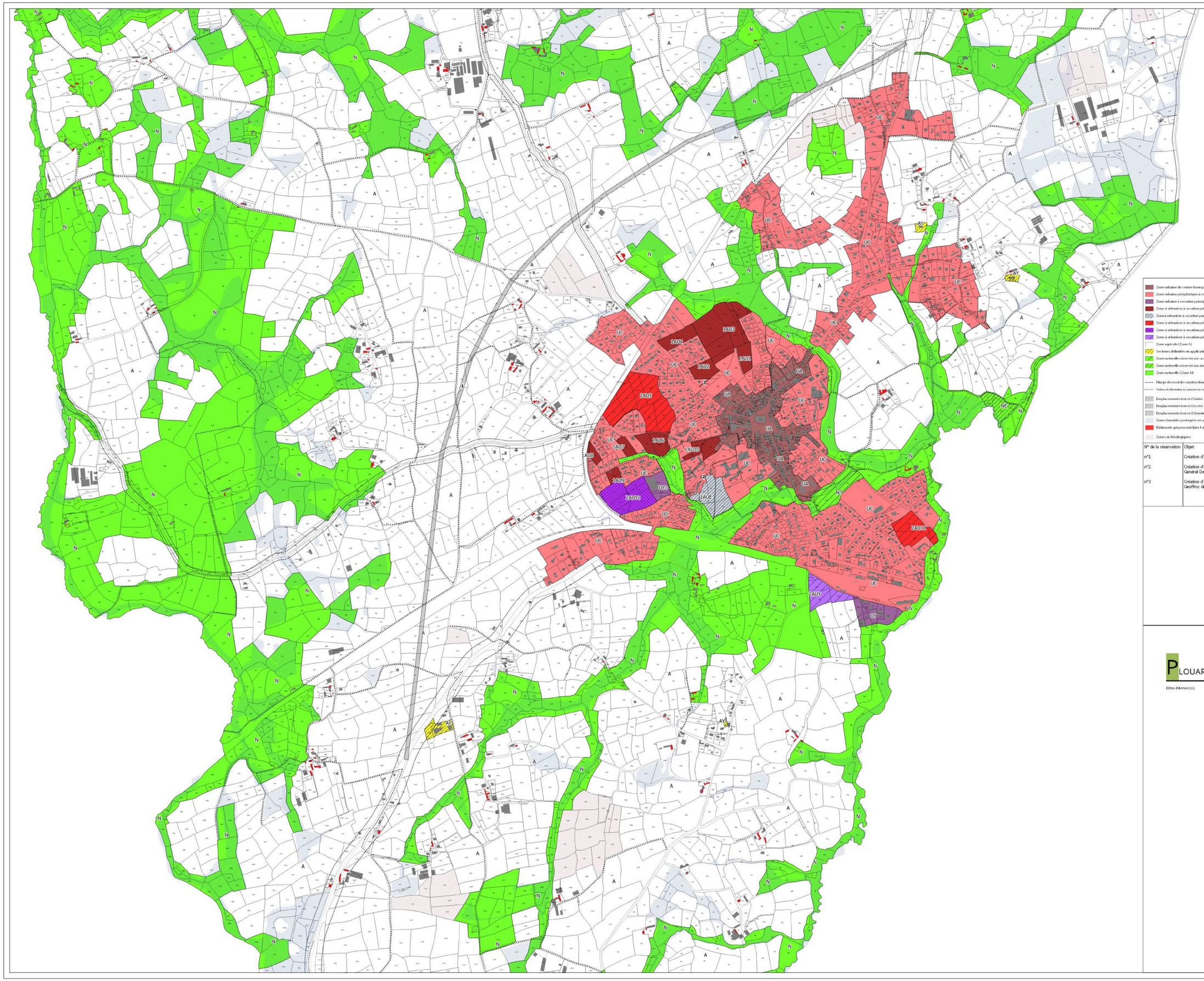

- Zone urbaine de centre-bourg traditionnel à vocation principale d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat (Zone UA)
- Zone urbaine périphérique à vocation principale d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat (Zone UC)
- Zone urbaine à vocation principale d'activités (Zone UY)
- Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat (Zone 1AU)
- Zone à urbaniser à vocation paricipale d'équipements (Zone 1AUE)
- Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat (Zone 2AU)
- Zone à urbaniser à vocation principale d'activités (2AUyc)
- Zone à urbaniser à vocation principale d'activités (Zone 2AUY)
- Zone agricole (Zone A)
- Secteurs délimités en application de l'article L 151-13 du Code de l'Urbanisme (AY et AE)
- Zone naturelle réservée aux activités du tourisme et des loisirs (Zone NT)
- Zone naturelle réservée aux installations et constructions nécessaires au fonctionnement de la station d'épuration des eaux usées (Zone NE)
- Zone naturelle (Zone N)
- Marge de recul de constructions
- Voies et chemins à conserver en application de l'article L 151-38 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé (Voirie)
- Emplacement réservé (Accès)
- Emplacement réservé (Chemin)
- Zones humides protégées en application de l'article L 151-23 du Code de l'Urbanisme
- Bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination en application de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Zones archéologiques

N° de la réservation	Objet	Bénéficiaire
n°1	Création d'une voie de contournement du centre-ville de Plouaret	Département des Côtes d'Armor
n°2	Création d'une voie d'accès à la zone 1AUE depuis la rue du Général De Gaulle	Commune de Plouaret
n°3	Création d'un chemin piéton/cycles entre la zone 1AU2 et le rue Geoffroy de Pont Blanc	Commune de Plouaret

PLOUARET

Côtes d'Armor (22)

PLAN LOCAL D'URBANISME

Règlement (pièces graphiques) 3

//Plan de zonage : Planche Centre//

Echelle : 1/5000

Prescription	2020/7409
Arrêté	2021/7016
Approbation	2022/7007
Bnvd, evolutive	